

La Gazette des Communes, 18 décembre 2014

INTERCOMMUNALITÉ

« QPC Salbris » : la proposition de loi suit son chemin législatif

Publié le 18/12/2014 - Par Brigitte Menguy - dans : [Actu juridique](#), [France](#)

A son tour, l'Assemblée nationale a adopté en première lecture, jeudi 18 décembre 2014, la proposition de loi autorisant l'accord local de répartition des sièges de conseiller communautaire. Cette proposition de loi déposée par les sénateurs Alain Richard (PS) et Jean-Pierre Sueur (PS) fait suite à la décision du Conseil constitutionnel « commune de Salbris » qui avait abrogé en juin une disposition législative permettant de déterminer le nombre de sièges par commune en fonction de critères pas seulement démographiques.